

Mimes 15/3/63

Mon cher Bernard,

Si la cartè de Martij est compli-
quée et doit élargir le chapitre "frais" (je ne
l'ai pas vue), il vaut mieux la garder en
réserve. Nous pouvons d'ici quelque temps
mettre en chantier un second cahier imprimé
de documents où elle prendrait place.

Je profite de l'occasion pour te
demander de réserver 200 exemplaires du
Bulletin pour Leca (sec a l'adresse).

Proposition de loi : je te la
retourne. Tu avais pensé pouvoir l'envoyer
au député de Bergerac. Il est bien entendu
que tu peux lui faire subir toutes les
modifications que tu désires - et faut
te dire qu'Espérous très gentiment s'était
proposé pour rédiger l'exposé des motifs.
Mais son texte s'est révélé très enflé, presque
camulac. Nous l'avons dégonflé (le texte)

autant que nous pouvions. Mais...

Merci de ce que tu dis de mon
bouquins.

Repose-toi. Tu as trop travaillé
cet hiver!

Bien amicalement

je te retourne

Robert

Aussi ta lettre pour que tu modifies le
texte de loi (ça peut se faire à la plume)
selon ton désir.

Merci pour le Texte de Gravier : je
vais le lire.